

TEXTE D'ANALYSE
N°04/2024

AURÉLIE LEROY

PUBLICATION SUR SITE WEB :
AUTOMNE 2024

LE GENRE A LA CROISÉE DES MIGRATIONS ET DU TRAVAIL (DEUXIÈME PARTIE)

AUTRICE :
AURELIE LEROY
CHARGÉE D'ÉTUDE
CETRI - Centre tricontinental

Cet article fait suite à une première partie, centrée sur la place des femmes dans les flux migratoires et sur l'enchevêtrement de contraintes et de possibilités offertes par leur statut. Dans les lignes qui suivent, l'auteur interroge plus particulièrement la conception qui renvoie les femmes migrantes à la catégorie du *care* et à l'impact de celle-ci.

Travailleuses migrantes domestiques et du care

Avec l'affirmation du discours sur la féminisation des courants migratoires et sur les nouvelles modalités néolibérales du travail des femmes, plusieurs figures types de la « femme globale » ont émergé, notamment celle de la travailleuse domestique et du *care*. Le *care* est un concept éthique et politique qui met l'accent sur l'attention aux besoins des autres, en reconnaissant la vulnérabilité et l'interdépendance humaine. Il réunit une dimension relationnelle, morale et politique, en intégrant des préoccupations pour la justice sociale et les dynamiques de pouvoir dans les pratiques de soin. Cet intérêt pour ce sujet emblématique s'inscrit dans une trajectoire longue de questionnements.

En Amérique latine par exemple, le travail domestique est analysé depuis les années 1970 en rapport avec les migrations internes dans la région. D'un intérêt initial visant à documenter le travail domestique, le curseur s'est progressivement déplacé pour accorder une attention au travail du *care*, permettant ainsi d'entamer une réflexion plus large sur la reproduction sociale dans le cadre de scénarios mondiaux (Herrera, 2016). Cette démarche a alors permis de relier les

migrant-es à leurs familles, aux sociétés, aux États et au marché qui sont parties prenantes des circuits migratoires.

La montée en puissance de cette figure tient, avant tout, au fait qu'en termes d'image, la migration féminine est classiquement identifiée au travail domestique. Et qu'en termes statistiques, le travail domestique apparaît comme une niche professionnelle importante. « *Fin des années 1990, les travailleuses domestiques constituaient environ 60% des migrantes internes et internationales en Amérique latine* » (idem) et l'OIT estimait, dans son évaluation de 2015, qu'un·e travailleur·euse domestique sur six à travers le monde était un·e migrant·e international·e et que les femmes représentaient 73,4% des travailleurs migrants domestiques (OIT, 2015).

Les analyses sur le travail domestique se sont très tôt intéressées aux conditions sociales et de travail des migrantes domestiques, amenant à approfondir les parcours de mobilité au regard de différents axes d'inégalité et d'oppression, d'en observer les effets en termes de stratification sociale et d'exclusion. Les féministes matérialistes ont à leur tour fait progresser les discussions sur le sujet, en rendant visible le rôle du travail non rémunéré des femmes dans l'articulation du travail reproductif et productif, faisant valoir que « *le travail domestique subventionnait les autres classes sociales* » (Herrera, 2016), et que le travail gratuit des femmes contribuait à l'entretien de la force de travail et au fonctionnement de l'économie.

Les processus de libéralisation des échanges et de restructuration néolibérale imposés aux économies n'ont pas été sans effet sur la reproduction sociale et ont conduit à sa marchandisation ou son « informalisation ». Dans les pays du Sud les plus touchés, l'accroissement de la pauvreté et du chômage combiné au retrait des États ont conduit à « une crise de la reproduction sociale ». Celle-ci s'est traduite par une intensification du travail de soin des femmes au sein des ménages et par l'entrée de nombreuses femmes dans des circuits migratoires afin de chercher des revenus « ailleurs », là où des emplois étaient disponibles.

Dans les pays à revenus plus élevés du Nord mais aussi du Sud (notamment en Asie), une crise du même nom s'est produite, mais celle-ci résultait de la conjonction d'autres facteurs,

notamment l'augmentation des besoins en matière de soin due au vieillissement de la population, l'insertion croissante des femmes des classes moyennes et supérieures sur le marché du travail, et le fléchissement des politiques sociales. Le malheur des uns faisant l'affaire des autres, une partie du travail de soin a été externalisée sur le marché global et les femmes des pays à plus faibles revenus sont venues combler une pénurie de main-d'œuvre en matière de travail domestique, forgeant l'idée de « *division internationale du travail reproductif* » (Parreñas, 2001).

Chaîne mondiale et fuite du care

Ces évolutions structurelles ont conduit à élargir la problématique du travail domestique pour tendre vers une vision plus globale des soins et du *care*. La thèse de « chaînes mondiales du *care* » développée par Hochschild (2000) a notamment permis d'illustrer les liens transnationaux « *entre des sociétés du Nord confrontées à un déficit en matière de care et des sociétés pauvres du Sud, exportatrices de main-d'œuvre* ».

Les migrations internationales ont ainsi entraîné, par effet domino, des migrations locales, depuis les zones rurales, pour satisfaire de nouveaux besoins créés en termes de *care*. Au plus on descendait dans la chaîne, au plus la valeur du travail diminuait ; le *care* communautaire et le travail familial gratuit constituant les derniers maillons de la chaîne. Découlant de cette approche, les nations en pénurie ont été tenues comme responsables de la « fuite du *care* » et ont été taxées d'« impérialisme », en raison de l'exploitation des ressources non matérielles – « *sentimentales* » (idem) – du *care* depuis les pays du Sud, pour satisfaire les besoins essentiellement des pays du Nord.

Un succès majeur de ce courant est d'être parvenu à rendre visible les travailleuses migrantes et les familles transnationales, à lever le voile sur la nature hiérarchique des rapports de soin au niveau global, et à attirer l'attention sur des conditions d'exploitation, mais ces avancées se sont toutefois faites au prix de certaines simplifications de la figure des femmes travailleuses migrantes. Partant de la seule expérience des nounous philippines immigrées aux Etats-Unis, la théorie sur les chaînes de soin globales de Hochschild a pourtant été présentée comme reflétant

une tendance mondiale, applicable à la situation de toutes les femmes en migration, ce qui pose problème à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, les déplacements des femmes sont présentés dans ce modèle comme un flux à sens unique allant du Sud vers des pays occidentaux. Or, la carte des flux migratoires est bien plus complexe et nuancée. Une majorité des déplacements ont lieu en Amérique latine, en Asie, en Afrique, que ce soit entre pays voisins, au sein d'une région ou entre continents, et plus encore à l'intérieur d'un même pays. Selon l'OIT, les femmes constituent près de 70 à 80% des migrants internes (OIT, 2021). Les circulations et les formes migratoires (migrations transfrontalières de travail, migrations pendulaires, circulaires, etc.), les échelles de déplacement varient aussi selon les temps et les espaces. Elles se construisent en fonction de « *l'articulation entre des faisceaux de contraintes et d'opportunités situés tant dans les pays d'origine que dans les espaces de destination* » (Herrera, 2016).

Ensuite, la focalisation sur les chaînes du *care* a fini par « *occulter d'autres figures de migrantes et contribué à produire une image victimisante des femmes dans la migration* » (Avril et Cartier, 2019). Les stratégies migratoires des femmes ne répondent en effet pas aux seuls besoins des femmes riches de villes plus ou moins lointaines, elles découlent toujours d'un équilibre entre des facteurs structurels d'une part et des aspirations et une capacité d'agir d'autre part, comme déjà évoqué. En outre, la figure de la travailleuse domestique est souvent dépeinte comme cumulant les formes les plus extrêmes d'oppression et de domination (dans les hiérarchies de genre, de race et de classe), sans que ne soient toujours prises en compte les spécificités des « situations de travail » (emploi à demeure – *live-in* – ou travailleuse ayant son logement – *live-out* –, par exemple) et des « conditions d'emploi » (droit du travail et relations professionnelles).

Au Liban, en Jordanie ou aux Émirats arabes notamment, le système de la *kafala* met les travailleur·euses étranger·ères sous la tutelle de leur employeur. Ce système de travail ne prévoit ni salaire minimum, ni quota d'heures de travail, ni liberté d'association et ouvre la porte à de nombreux abus, en particulier envers les travailleuses domestiques confinées au domicile de leur

employeur et donc plus exposées aux violences. La situation de domination et les conditions de travail des domestiques soumises à la *kafala* sont toutefois particulières à certains pays du Moyen-Orient et ne peuvent être confondues avec les expériences vécues d'autres employées domestiques qui s'inscrivent dans d'autres réalités. Il n'existe pas « *une situation de domination sociale commune à toutes les travailleuses domestiques* » (idem).

Enfin, l'approche par le *care* ne doit pas occulter d'autres phénomènes qui lui sont liés, comme les processus de déqualification professionnelle. En raison de l'accès restreint que les femmes ont au marché formel et réglementé, les principales options qui s'offrent aux femmes migrantes pour générer rapidement des rentrées d'argent sont soit les services sexuels soit les services liés au soin (même si les rentrées sont plus lentes). Le travail domestique est, en outre, globalement considéré comme une occupation peu qualifiée tandis que le « Sud global » est perçu comme un réservoir de main-d'œuvre non qualifiée.

Or, rappelons que les migrant·es internationaux·ales ne sont pas « *les plus pauvres parmi les pauvres ou dotés d'un faible niveau en termes d'éducation* » (Alternatives Sud, 2023). Il est courant que des femmes possédant un haut niveau de qualification se retrouvent, parce que désavantagées sur le marché du travail ou encore en raison de discriminations, dans des emplois domestiques dévalorisés, entraînant leur déqualification.

Selon Dumitru et Marfouk (2015), « *les femmes migrantes diplômées, et particulièrement celles des pays en développement, sont celles qui occupent le plus souvent des emplois pour lesquelles elles sont surqualifiées* ». Dans les travaux axés sur le *care*, cette dimension a parfois été oubliée faisant qu'« *une ingénieure migrante travaillant comme nounou* » a d'abord été vue au travers de ses enfants laissés au pays, sans que ne soit nécessairement observé son déclassement professionnel. Ce qui révèle que « *l'intérêt pour le travail du care, les émotions et la maternité a pu prendre le dessus sur l'intérêt pour les femmes* ».

Les chaînes globales de soin ont donc reçu beaucoup d'attention. Toutefois, selon l'extrémité de la chaîne étudiée, les points d'attention n'ont pas été identiques. Dans les contextes des pays d'envoi du Sud, le focus a été mis sur « *le patriarcat, la famille et les effets sur les enfants* »,

tandis que dans le Nord, c'est « *le désengagement de l'État et la néolibéralisation des soins qui ont retenu l'attention* » (Alternatives Sud, 2023).

Le *care* touche pourtant à toutes les dimensions de l'échiquier social. Il est dès lors nécessaire d'examiner comment il est organisé dans chaque contexte et comment se répartit le poids des responsabilités entre quatre acteurs clés : l'État (avec ses politiques publiques et ses carences), le marché (pour les personnes qui y ont accès), les ménages et les organisations communautaires. Les deux derniers protagonistes étant particulièrement sollicités lorsque les deux premiers s'avèrent inopérants ou inaccessibles (Borgeaud-Garciandia et autres, 2020).

Politiques migratoires des États du Sud et « marché du soin »

Les États et le « marché du soin » ont joué un rôle prépondérant dans les configurations que prennent les migrations féminines selon les pays et les régions. Dans des contextes de développement économique, comme dans certains pays riches d'Asie ou du Moyen-Orient, des politiques d'immigration spécifiques à l'égard des employées de maison ont été promues lorsque les femmes locales ont été appelées sur le marché de l'emploi ou lorsque l'engagement de domestiques étrangères est devenu un symbole de richesse.

Dans les pays « receveurs » du Sud, les migrations de travailleuses domestiques sont toutefois très régulées et restrictives, et autorisées de façon temporaire. Ce type d'arrangement a servi les intérêts de gouvernements qui utilisaient les femmes migrantes comme une main-d'œuvre d'appoint bon marché, qui répondait à court ou à plus long terme à des pénuries dans certains secteurs. Ces arrangements flexibles se sont révélés nettement moins bénéfiques envers les travailleuses migrantes qui ne pouvaient prétendre au statut de citoyenneté ou à un séjour permanent, fragilisant la palette des droits auxquels elles avaient accès.

En outre, les régimes d'immigration des pays hôtes du Sud se sont globalement durcis, en raison notamment de crises économiques et de nationalismes xénophobes à l'origine de sentiments anti-migrants. Ce raidissement a eu pour effet de pousser une main-d'œuvre de plus en plus importante dans les circuits de l'illégalité, amenant les intermédiaires et les passeurs à jouer un

rôle croissant. « *Les régimes de travail mondialisés entrecroisés avec les infrastructures du trafic migratoire ont dès lors perpétué les asymétries de pouvoir et les inégalités entre les sexes* » (Alternatives Sud, 2023).

Dans les pays « sources » qui envoyaient des travailleuses domestiques, des politiques contradictoires, à la fois incitatives et restrictives, ont eu cours. Aux Philippines par exemple, les politiques d'émigration sont, depuis le milieu des années 1970, un pilier de l'économie nationale. Les déplacements internationaux sont facilités et promus par les autorités à travers des accords bilatéraux et par l'intermédiaire d'agences de recrutement et de centres de formation. En 2015, la diaspora philippine représentait environ 11 millions de personnes à travers le monde, selon le gouvernement philippin (Commission on Human Rights of the Philippines, 2019). Un peu moins de 60% étaient des femmes, principalement occupées comme domestiques. L'institutionnalisation des politiques migratoires s'est construite dans le sens des intérêts des gouvernements en place. Elle a constitué autant une parade des gouvernements successifs aux problèmes économiques et d'emplois non résolus, qu'un business lucratif grâce aux devises envoyées aux familles par les travailleuses expatriées (Leroy, 2015).

La position de Manille sur l'émigration des femmes travailleuses s'est toutefois révélée ambiguë. Empreinte de paternalisme et reposant sur l'idée que les femmes constituaient « le symbole et l'honneur de la nation » et donc « la propriété de l'État », le gouvernement philippin a affirmé vouloir « protéger » sa population féminine – et plus encore son image – en interdisant ou en restreignant (selon l'âge, le type d'emploi, la destination, etc.) sa mobilité internationale. Cette tendance s'est accentuée parmi les gouvernements de la région, notamment en Inde, en raison de préoccupations croissantes concernant des abus, notamment sexuels, à l'encontre de travailleuses domestiques asiatiques à l'étranger.

Les femmes migrantes ne sont toutefois pas les seules à souffrir. Que l'on pense à leurs équivalents masculins – travailleurs népalais, indiens, bangladais, etc. – des chantiers de la Coupe du monde de football au Qatar. Dans leur cas, et en dépit des plaintes déposées pour travail forcé, aucune interdiction de déplacement n'a été formulée par les pays de départ. Leur

exploitation n'a pas causé le même émoi dans les pays d'origine, notamment en raison de l'importance des *remittances* – transferts d'argent envoyés depuis l'étranger – qui étaient en jeu. La politique de « libre » circulation des hommes demeure ainsi, encore et toujours, déterminée par des considérations économiques, tandis que la migration féminine est davantage renvoyée à des valeurs sociales et éthiques.

Conclusion

Depuis plus d'un demi-siècle et sans discontinuité, une personne migrante sur deux dans le monde est une femme. Deux tiers des migrant-es dans le monde sont des travailleurs (OIT, 2015), mais les expériences des hommes et des femmes, dans leurs conditions de migrant-es comme de travailleur-euses, ne sont pas les mêmes.

Analyser les mobilités sous l'angle du genre a rendu les femmes visibles parmi les migrants et souligné l'évolution de leurs rôles : d'accompagnatrices dépendantes, elles sont devenues pionnières de la migration en soutien principal des familles. Cette approche a progressivement révélé la dimension sexuée des flux migratoires (qui migre ? comment et pourquoi ? pour quelle destination ?) et des effets de la ségrégation du marché du travail sur les femmes migrantes.

Nous nous sommes arrêté-es sur plusieurs défis et enjeux soulevés par l'intégration du genre dans les migrations. Le premier consistait à dépasser des lectures binaires réductrices, en articulant les logiques économiques et sociales, les trajectoires productives et reproductives. Le second à relier les notions de vulnérabilité et d'*agency*, ce qui revient à faire état de la capacité des femmes migrantes à opérer des choix autonomes dans des contextes contraignants.

L'accent a aussi été mis sur la participation économique des migrantes dans un marché du travail bouleversé par les effets de la mondialisation néolibérale. La figure de la travailleuse domestique dans les chaînes mondiales de soin a constitué un exemple emblématique qui a relié des situations en apparence éclatées, qui toutes impliquent des rapports de domination et de pouvoir multiples.

Si le genre agit sur les migrations, les migrations agissent aussi sur le genre. Les femmes ont pu voir, selon les opportunités, leurs rôles se diversifier, leur indépendance financière s'accroître. Les idéaux de masculinité et de féminité ont aussi pu faire l'objet de renégociations, mais en dépit d'avancées, les femmes restent globalement contraintes par des normes de genre et des structures patriarcales résistantes aux changements, tout au long de leur parcours migratoire.

Bibliographie

Alternatives Sud, « Genre et migration », vol. 30, n°3, CETRI/Syllepse, 2023.

C. Avril et M. Cartier, « Care, genre et migration », *Genèses*, n°114, 2019.

N. Borgeaud-Garciandia et autres, « Introduction : care aux Suds », *Revue internationale des études du développement*, n°242, 2020.

Commission on Human Rights of the Philippines, 10 juin 2019, www.ohchr.org/.

S. Dumitru et A. Marfouk, « Existe-t-il une féminisation de la migration internationale ? », *Hommes & Migrations*, n° 1311, 2015.

G. Herrera, « Travail domestique, soins et familles transnationales en Amérique latine : réflexions sur un champ en construction », dans *Femmes latino-américaines en contextes de migrations : partir, rester, revenir*, 2016, <https://doi.org/10.4000/alhim.5436>.

A. R. Hochschild, « Global Care Chains and emotional surplus value », dans W. Hutton et A. Giddens (dir.), *On the edge: Living with Global Capitalism*, Jonathan Cape, 2000.

A. Leroy, « La souveraineté alimentaire : une lutte féministe ? », décembre 2015, www.cetri.be.

OIT, *ILO global estimates on migrant workers. Special focus on migrant domestic workers*, 2015, <https://www.ilo.org/>.

OIT, *ILO Global Estimates on International Migrant Workers, third edition*, 2021, <https://www.ilo.org/>.

R. S. Parreñas, *Servants of globalization: Women, migration, and domestic work*, Stanford University Press, 2001.